

Communiqué de presse – Comptes annuels 2018

« Eleanor nous a marqués »

Ittigen, le 29 mars 2019 – Une année tumultueuse s’achève pour l’Assurance immobilière Berne (AIB) et ses sociétés affiliées. Le montant total des dommages s’élève à 128,6 millions de francs, soit bien plus qu’en 2017 (95,8 millions). Quant au résultat des placements de capitaux (-0,3 million de francs), il est lui aussi nettement inférieur à celui de l’année précédente (61 millions). En dépit de ces difficultés, l’AIB termine l’exercice sur un résultat légèrement positif de 1,1 million de francs. Quant au bilan carbone du Groupe GVB, il a évolué de manière réjouissante : grâce à l’acquisition de 80 véhicules électriques, les émissions de CO₂ par employé ont pu être réduites de 58 %.

Résultats 2018

en millions de CHF	2018	2017	Variation
Primes brutes	240,6	232,7	3%
Montant total des dommages	128,6	95,8	34%
Résultat actuariel	0,6*	-49,0	--
Résultat des placements de capitaux	-0,3	61,0	--
Bénéfice	1,1	9,7	-88%

* L'écart positif par rapport à l'année précédente s'explique par des provisions moins importantes et la décision de ne pas reverser de participation à l'excédent.

La principale responsable de ce montant total des dommages comparativement élevé est la tempête Eleanor qui a balayé la Suisse en janvier 2018. Dans la foulée, l’AIB et ses sociétés affiliées ont enregistré près de 20 000 déclarations de sinistre représentant 35 millions de francs. Sur l’ensemble de l’exercice, le nombre de sinistres s’est établi à 35 621 (2017 : 22 447), soit une augmentation impressionnante de 59 %. « Eleanor » a donc laissé des traces évidentes dans les comptes annuels de l’AIB.

Les dommages dus aux éléments naturels durant l’exercice 2018 ont engendré des coûts de 83,5 millions de francs (2017 : 59,2 millions), un chiffre largement supérieur à la moyenne de 69,7 millions de francs établie sur de nombreuses années. Pour les dommages dus au feu, la somme totale est de 45,1 millions de francs (2017 : 36,6 millions). Sur les dix dernières années, le coût de tous les dommages dus au feu et aux éléments naturels n’a été qu’une seule fois supérieur à celui de 2018.

Un résultat légèrement positif

L’année de placements 2018 a été marquée par de nombreux facteurs : les marchés boursiers mondiaux se sont effondrés et les fluctuations de cours de change se sont amplifiées. L’AIB n’a pas pu se soustraire à ces tendances de marché et le résultat des placements de capitaux a donc été légèrement négatif, à -0,3 million de francs. Un résultat très réjouissant au vu du contexte, même s’il reste largement inférieur à celui de 61 millions enregistré l’année précédente. « Nous clôturons l’année sur un léger bénéfice de 1,1 million de francs, annonce Ueli Winzenried, président de la Direction, un résultat dont nous pouvons nous montrer satisfaits compte tenu du contexte difficile ».

Augmentation des primes supérieure à la moyenne

La progression de la société affiliée GVB Assurances privées SA, qui a enregistré une solide augmentation du montant de ses primes (2018 : 60,9 millions / 2017 : 54,8 millions) en dépit d'une année intense en termes de sinistres, est particulièrement réjouissante. L'assurance en cas de séisme GVB Terra a été le principal moteur de cette réussite. Le montant total des dommages a aussi augmenté considérablement : avec 39 millions de francs, il se situe largement au-dessus des 27,6 millions de l'année précédente. Le résultat des placements de capitaux (-2,5 millions de francs) n'ayant pu compenser les sinistres en augmentation, la GVB Assurances privées SA achève l'exercice 2018 sur une perte de -2,2 millions de francs.

Nouvelles réductions de CO₂

En tant qu'assureur de dommages dus aux éléments naturels, tels que les tempêtes ou les inondations, l'AIB est directement concernée par les conséquences du changement climatique. C'est la raison pour laquelle elle vise systématiquement un bilan CO₂ neutre pour ses activités. Une stratégie qui produit son effet, puisque les émissions de CO₂ par collaborateur ont pu être réduites de 58% depuis 2007. L'acquisition de 80 véhicules électriques pour le service externe a largement aidé à améliorer ce bilan carbone. « Je suis fier que cette mesure ait permis de baisser significativement nos émissions de CO₂ », se réjouit Ueli Winzenried.

Informations supplémentaires

Vous trouverez un aperçu complet de l'exercice AIB écoulé sur : www.gvb.ch/rapport-de-gestion

Les documents suivants ont été mis à disposition des journalistes lors de la conférence de presse de présentation du bilan qui a eu lieu ce jour. Vous pouvez également les obtenir par voie électronique sur : www.gvb.ch/medias :

- « Scénarios climatiques CH2018 »
- Fiche d'information « Conseils pour mesures de prévention contre les dommages naturels »
- Images à télécharger

Contact

Tina Balmer
Responsable de la communication
Assurance immobilière Berne
Papiermühlestrasse 130
3063 Ittigen

Téléphone 031 925 16 18, fax 031 925 16 16

kommunikation@gvb.ch

www.gvb.ch

Le Groupe GVB en bref

L'Assurance immobilière Berne (AIB) a été fondée en 1807 et assure contre les dommages causés par le feu et les éléments naturels les quelque 400 000 bâtiments que compte le canton de Berne. En sa qualité d'entreprise de droit public, l'AIB est portée par un esprit de coopération. L'obligation de s'assurer ancrée dans la loi a pour résultat une forte solidarité et des primes basses pour une somme de couverture illimitée en cas de sinistre. Ses sociétés affiliées, la GVB Assurances privées SA et la GVB Services SA, proposent des assurances complémentaires facultatives ainsi que des prestations concernant la maison. Par cette diversification notamment, le Groupe GVB réduit les risques élevés des événements naturels causés par le changement climatique et maintient des primes basses.